

**Charles-Georges Leroy (1723-1789),
une vision large de l'animal
par Jean-Luc Renck et Véronique Servais**

Battre la campagne, se préoccuper de faune sauvage : c'était, chez les Leroy, une affaire de famille, et un métier. Charles Leroy (1684-1753), père de Charles-Georges, officiait en tant que lieutenant des chasses pour les parcs de Versailles et de Marly, et aussi comme garde-marteau du domaine royal de Versailles – ce marteau servait à marquer les arbres destinés à la coupe. À la mort de Charles Leroy, en juillet 1753, son fils hérita de ses charges. « Il est clair que les fonctions du lieutenant des chasses des parcs de Versailles n'avaient pas grand-chose en commun avec celles du Grand Veneur, du Grand Louvetier, du Grand Fauconnier, etc., qui étaient de sang noble et commensaux du roi », souligne Elizabeth Anderson. Mais, « tout en vaquant à d'humbles besognes, le lieutenant avait cependant la possibilité de voir à l'œuvre la chasse au vol et les équipages du cerf, du chevreuil, du lièvre, du loup, du daim, que les rois de France entretenaient au XVIII^e siècle ». Cœuvrant en coulisse, les officiers et gardes des chasses, lieutenant en tête, veillaient à la conservation du gibier et à sa multiplication, tâches certes moins nobles mais qui requéraient une solide expérience des mœurs animales. La charge de garde-marteau impliquait pour sa part des connaissances étendues en sylviculture et en économie rurale : Leroy fut des tout premiers membres de la Société royale d'agriculture de la Généralité de Paris, fondée en mars 1761, devant laquelle il présenta plusieurs communications.

On comprendra que, fort d'une longue familiarité avec les « choses de la nature », Charles-Georges Leroy se soit affiché comme un homme de terrain avec à ce titre infiniment plus de compétences zoologiques que les philosophes, ainsi qu'il le souligna dans une dédicace : « Vous savez, Madame, que je soutiens qu'il n'appartient qu'au

chasseur d'apprécier l'intelligence des bêtes. Pour les bien connaître, il faut avoir vécu en société avec elles ; et la plupart des philosophes n'y entendent rien. » C'est peu dire que Leroy se plaisait à railler ceux qui dissertaient sur les animaux ou sur les lois naturelles sans quitter les salons ou leur cabinet : « Je me contente de voir ce qui est, et je ne me suis jamais inquiété de ce qui devrait être. Un des plus grands obstacles au progrès réel des connaissances, c'est cette fureur de présumer, et de décider ensuite sur des présomptions. Il est plaisant que, avec le peu que nous savons, nous prétendions déterminer les lois de la nature ! », écrivait-il encore au début de ses *Lettres sur les animaux*. Cette profession de foi positiviste avant l'heure n'a pas empêché Leroy de fréquenter assidûment le milieu des philosophes. Il fut un proche de Claude-Adrien Helvétius (1715-1771), peut-être dès l'adolescence, ainsi que d'Étienne de Condillac (1715-1780).

En 1745, reçu Maître ès arts de l'université de Paris, Leroy parut même disposé à se tourner vers une carrière littéraire, lisant Locke et Malebranche, composant quelques vers et une pièce. Les charges héritées de son père en 1753 ne l'éloignèrent pas des cercles intellectuels, au contraire. Il écrivit à un ami en 1755 : « Je vais une fois la semaine à Paris. Là je dîne avec les Buffon, les Diderot, les Helvétius, toute la fleur de la nation en esprit et en talents. »

Un encyclopédiste trop zélé

À cette époque, Leroy entreprend la rédaction d'articles pour l'*Encyclopédie* : « Engrais » pour le tome V (1755), « Faisanderie », « Fauconnerie », « Ferme » et « Fermier » pour le tome VI (1756), « Forêt », « Froment », « Fumier », « Fureter », « Futaie », « Garder-chasse », « Garenne », « Gibier » pour le tome VII (1757). Les articles « Homme » et « Instinct » auraient dû suivre rapidement avec le tome VIII si la publication de l'*Encyclopédie* n'avait été durablement suspendue par la faute de... Leroy lui-même ! Afin d'aider son vertueux ami Helvétius à publier *De l'Esprit* (1758), où l'égoïsme et la sensualité étaient présentés comme les ressorts de l'action humaine, Leroy s'entremet pour obtenir l'approbation et le privilège. Il procède cepen-

dant avec une certaine dissimulation, prenant soin de ne remettre l'ouvrage au censeur qu'en plusieurs parties et dans le désordre. Leroy espère que *De l'Esprit* permettra à la vérité philosophique, montrée au grand jour, de triompher. L'issue est exactement contraire à celle qu'il avait espérée. Publié sous le manteau, *De l'Esprit* aurait pu faire tranquillement son chemin, à l'instar des innombrables livres et brochures qui circulaient alors dans une clandestinité largement tolérée. Mais sa publication avec approbation et privilège est tenue pour une provocation. Les autorités civiles et ecclésiastiques multiplient les condamnations. *De l'Esprit* est voué à la lacération et à l'incinération, et Helvétius, qui devra se rétracter par trois fois, perd sa place de premier maître d'hôtel de la reine. Le censeur, qui était premier commis aux Affaires étrangères, est renvoyé. Et aussi, le privilège de *l'Encyclopédie* est révoqué, interrompant sa publication pour plusieurs années.

Leroy sera épargné non sans avoir craint pour ses fonctions. Car, outre son rôle dans le déclenchement de la polémique, il avait fait circuler quelques lettres pour la défense d'Helvétius, anonymement toutefois. Ce goût pour l'anonymat – ou plus justement cette prudence – ne va plus guère le quitter. Lorsque la publication de *l'Encyclopédie* reprend, fin 1765, l'article de Leroy sur l'« Instinct » apparaît sans signature, quoiqu'il soit indubitablement de lui : cet article allait en effet être repris pour l'essentiel en tant que « Lettre VII, sur l'instinct des animaux » dans le recueil des *Lettres sur les animaux* paru en 1768. C'est en 1762 que Leroy commence à livrer ces *Lettres*, sans signature, au *Journal étranger*, bientôt rebaptisé *Gazette littéraire de l'Europe*. Le recueil de 1768, anonyme lui aussi, est prudemment daté de Nuremberg, et les *Lettres* peuvent ainsi être commodément attribuées à un anonyme « physicien de Nuremberg », ce qui ne doit plus tromper grand monde ; mais les apparences sont sauvées. Du reste, Leroy n'use plus de l'anonymat pour ses ultimes livraisons à *l'Encyclopédie* : les articles « Piège » pour le tome XIII, « Sanglier » pour le tome XIV, « Vénerie » pour le tome XVI et « Vol » pour le tome XVII paraissent avec sa signature – certes, ils ne prêtent guère le flanc aux controverses théologiques...

Naturaliste, philosophe, antiphilosophe ?

En regard de l'importance de sa contribution à *L'Encyclopédie*, il est frappant de constater que Leroy est presque absent de *l'Histoire naturelle* de Buffon. On pourrait en déduire que, malgré ses prétentions, Leroy fut considéré par ses contemporains comme un philosophe plutôt que comme un naturaliste. Il faut cependant remarquer que, lorsque *l'Histoire naturelle* le cite, c'est pour des faits et non pour des points de théorie. « Il est peu d'hommes qui aient si bien observé les animaux qui sont à sa disposition et qui aient communiqué leurs observations avec plus de zèle », souligne d'ailleurs Buffon, à qui Leroy livra quelques détails sur les mœurs du furet, du surmulot, du lièvre, de la perdrix grise, du ramier, de la tourterelle, des faisans... Leroy est aussi cité deux fois dans le *Discours sur la nature des oiseaux* par le biais d'emprunts à son article « Fauconnerie » de *l'Encyclopédie*. Enfin, *l'Histoire naturelle* reproduit l'intégralité d'une lettre de 1778 dans laquelle le lieutenant des chasses rend compte de l'élevage de deux chiots – nés d'un chien et d'une louve – que Buffon lui avait confiés. Plus anecdotique est la mention d'un campagnol offert au Cabinet du roi.

En réalité, des divergences profondes entre Leroy et Buffon dans leur vision des animaux empêchent les deux hommes de se rapprocher. Si le premier attribue aux bêtes un certain degré d'intelligence, le second, fidèle à la tradition cartésienne, les confine largement au rang d'automates. Leroy a regretté plus d'une fois dans ses *Lettres* que les idées de Buffon soient restées bien inférieures aux « descriptions exactes, charmantes des mœurs, des inclinations, de l'industrie des bêtes » qui faisaient le succès littéraire de *l'Histoire naturelle*. S'agissant de descriptions zoologiques, dira-t-on que Leroy montrait une prudente indulgence à l'égard de Buffon, si l'on compare ce que l'un et l'autre écrivaient du loup par exemple ? Leroy remarquait ainsi : « La nécessité de la rapine, l'habitude du meurtre et la jouissance journalière de membres d'animaux déchirés et sanglants ne paraissent pas devoir former au loup un caractère moral bien intéressant : cependant, excepté le cas de rivalité en amour, cas privilégié pour tous les animaux, on ne voit pas que les loups exercent de cruauté directe les

uns contre les autres. Tant que la société subsiste entre eux, ils se défendent mutuellement, et la tendresse maternelle est portée dans les louves jusqu'à l'excès de fureur qui méconnaît entièrement le péril. » Et de livrer des précisions de naturaliste sur les louveteaux : « Après avoir passé deux mois au liteau [ils] suivent enfin leur mère qui ne pourrait plus fournir seule à une voracité qui s'accroît tous les jours. Ils déchirent avec elle des animaux vivants, s'essaient à la chasse et parviennent, par degrés, à pourvoir avec elle à leurs besoins communs. [...] Ils apprennent à reconnaître les forts où se retire le gibier. » Le contraste est saisissant avec un Buffon qui étale sans retenue d'aigres préjugés : « Il n'y a rien de bon dans cet animal que sa peau ; on en fait des fourrures grossières, qui sont chaudes et durables, sa chair est si mauvaise qu'elle répugne à tous les animaux, et il n'y a que le loup qui mange volontiers du loup. Il exhale une odeur infecte par la gueule. Enfin, désagréable en tout, la mine basse, l'aspect sauvage, la voix effrayante, l'odeur insupportable, le naturel pervers, les mœurs féroces, il est odieux, nuisible de son vivant, inutile après sa mort. »

De l'anonymat à une renommée posthume

Leroy n'en prit pas moins, en 1772, contre Voltaire, la défense de Buffon et d'Helvétius, son ami récemment décédé. Ce n'était pas le fait d'une hostilité de principe, car Leroy admirait Voltaire. Cette admiration ne fit que lui rendre plus pénible l'aigreur croissante du philosophe envers ses contemporains. Leroy réagit en déclassant Voltaire, pour le mettre au second rang dans tous les genres qu'il avait pratiqués, une attaque cinglante menée sous couvert d'anonymat, là encore.

Neuf ans plus tard, en 1781, Leroy recourait encore au pseudonyme du « physicien de Nuremberg » pour une réédition de ses *Lettres*, alors que nul n'était plus dupe désormais, d'autant moins que cette réédition était augmentée de quatre nouvelles lettres signées (trois sur les animaux et une sur l'homme) dans lesquelles Leroy, sous son nom, feignait de commenter le savant allemand. Cette réédition de 1781 est la dernière publication que fit Leroy de son vivant – le lieutenant des chasses s'éteignit à Versailles huit ans plus tard, le 11 novembre 1789.

L'article « Instinct » réédité ici fut livré sur le tard par Leroy à Jacques-André Naigeon, un ami de Diderot, pour la section « Philosophie ancienne et moderne » d'une *Encyclopédie méthodique* qui ne paraîtrait qu'en 1794. Cet article est une reprise presque intégrale des *Lettres sur les animaux* – les lettres sur l'homme ont été écartées. Par rapport au texte original, les coupes sont insignifiantes, la plus considérable concernant quelques paragraphes consacrés aux animaux familiers d'une amie chère de Leroy. Les autres modifications proviennent de l'abandon de la forme épistolaire pour composer un texte suivi, plus propre à sa destination. Ont été retranchées également une petite centaine de lignes favorables aux dogmes chrétiens (sur les anges, l'âme immatérielle et immortelle, etc.) qui, dans les *Lettres*, même publiées sous un pseudonyme, visaient à prévenir tout conflit avec les autorités ecclésiastiques. Quelques modifications ponctuelles – mais significatives! – établissent « la Nature » ou « l'enchaînement nécessaire des causes et des effets » en lieu et place du « souverain Être » ou de Dieu. Mais Leroy, jamais en mal de prudence, a maintenu les objections classiques à l'encontre du matérialisme et réservé à l'homme seul l'élévation à la connaissance de Dieu.

Deux lettres inédites sur l'homme ont paru en 1802, à la faveur d'une nouvelle édition des *Lettres* entreprise par Pierre Roux-Fazillac (1746-1833). Entré dans la garde du roi en 1767, Roux-Fazillac, quand il séjournait à Versailles entre deux campagnes, a peut-être logé dans le même hôtel que Leroy. Quelles qu'en furent les circonstances, leur rencontre donna aux deux hommes l'occasion d'apprécier entre autres leurs convergences de vues sur la superstition, le fanatisme, etc. Devenu le dépositaire des papiers de feu Charles-Georges Leroy, Fazillac, fort accaparé par la politique en une période agitée, mit treize ans à rééditer les *Lettres*, en même temps qu'un bref inédit, *Portraits historiques de Louis XV et de madame de Pompadour*, dont l'approche finement psychologique, novatrice, a été soulignée.

Bien au-delà de cette réédition, l'œuvre de Leroy s'est entretenue dans les esprits tout au long du XIX^e siècle, par des citations fréquentes et parfois même par des emprunts conséquents, qui ne furent pas

toujours pleinement reconnus. C'est ainsi que, à l'été 1806, quand Pierre-Samuel Du Pont de Nemours (1739-1817) présente à l'Institut, trois séances de suite, un long mémoire sur l'instinct, un rapporteur peut persifler que tout ce qui est raisonnable dans cet exposé est tiré de Leroy, bien que celui-ci soit à peine mentionné. Directeur de la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle de Paris, Frédéric Cuvier (1773-1838) puisera lui aussi dans les *Lettres*, pour ses écrits sur le comportement animal, sans davantage reconnaître sa dette. Son frère Georges (1769-1832), zoologue fondateur de la paléontologie, s'est référé au « livre de Leroy, qui est assez élégamment écrit », mais s'est abusé à penser que Leroy – l'avait-il vraiment lu ? – confondait intelligence et instinct. Lecteur plus attentif, le naturaliste Pierre Flourens (1794-1867) a érigé l'auteur des *Lettres sur les animaux* en fondateur de l'étude positive des instincts dans le même temps où le philosophe Auguste Comte (1798-1857) réservait à Leroy une place éminente dans son système. C'est d'ailleurs le médecin d'Auguste Comte, André Robinet, qui prépara et introduisit la quatrième édition des *Lettres* en 1862. Charles Darwin (1809-1882) lui-même a lu Leroy, dans l'édition de 1802 : il le cite à deux reprises dans *The Descent of Man* (1874, trad. fr. 1881). L'édition d'André Robinet fut encore réimprimée en 1896, ce qui laisse à penser qu'on lisait encore volontiers Leroy à la fin du XIX^e siècle.

Disgrâce au siècle de la méthode

Au XX^e siècle cependant, les choses devaient prendre une tournure tout autre, et l'œuvre de Leroy tomber rapidement dans l'oubli. En un peu moins de quatre décennies, la physiologie avec Ivan Pavlov (1849-1936), la psychologie expérimentale américaine avec John Broadus Watson (1878-1958) et Burrhus Frederic Skinner (1904-1990), puis l'éthologie sous l'impulsion de Konrad Lorenz (1903-1989) et Nikolaas Tinbergen (1907-1988) allaient l'une après l'autre rejeter tout recours à une subjectivité invérifiable pour explorer et expliquer les comportements animaux. Ainsi que Tinbergen le résumait en 1951 : « Bien que [...] l'éthologiste ne veuille pas nier l'existence possible de phénomènes subjectifs chez les animaux, il juge futile de présenter

ceux-ci comme des causes puisqu'ils ne peuvent être observés suivant des méthodes scientifiques . [...] La conclusion qu'un animal chasse parce qu'il est affamé [...] ne satisfera pas le savant qui veut savoir ce qui se passe à l'intérieur de l'animal quand il est dans cet état. Le chercheur essaiera alors de découvrir les influx qui stimulent les muscles impliqués dans la recherche de la nourriture, d'où viennent ces influx, et ainsi de suite. [...] Quand on prétend que le phénomène subjectif de la faim est l'une des causes du comportement de recherche de la nourriture, on confond physiologie et psychologie. » Les sciences du comportement étaient donc appelées à ne plus faire état désormais que de faits observables et quantifiables établis soit en laboratoire par des expériences en conditions contrôlées (physiologie, béhaviorisme), soit en conditions plus ou moins naturelles (éthologie) pour autant que les observations soient aussi méthodiques que possible et puissent être répétées, sans exclure certaines manipulations expérimentales.

On ne connaît pas de carnet de terrain où Leroy aurait laissé le témoignage d'une attitude pareillement méthodique. Il est donc aisé à quiconque de déclasser son œuvre zoologique comme le mélange de quelques observations d'opportunité largement assorties de notes de lecture – pour ses *Lettres sur l'homme*, le fait est incontestable : elles procèdent pour l'essentiel des sources livresques, de récits de voyages plus ou moins savants chez les « naturels » et des débats philosophiques que ces mémoires inspiraient. Mais les reproches dont on a pu accabler Leroy, au nom d'un certain purisme méthodologique, sont-ils bien justifiés ? Son œuvre est-elle vraiment dépourvue d'enseignements utiles à ces sciences du comportement nées avec le ^{xx}e siècle, et qui ont plus d'une fois confondu rigueur et rigidité ?

Certes Leroy a été un lecteur attentif des ouvrages de vénerie de son temps. Ce fait exclut-il qu'il ait été l'observateur de terrain qu'il prétendait être ? Elizabeth Anderson soutient que Leroy a emprunté aux traités de vénerie essentiellement des faits qu'il avait pu observer lui-même, cet accord entre les observations d'auteurs reconnus et ses propres constatations étant pour l'auteur des *Lettres* la meilleure garantie d'objectivité – les chercheurs d'aujourd'hui agissent-ils de

manière fondamentalement différente ? Certaine petite phrase de Leroy lui-même est peut-être la meilleure réponse qu'on puisse opposer à ceux qui douteraient de son engagement en tant qu'observateur direct : « Beaucoup de ressemblances générales, une quantité infinie de différences particulières, voilà ce qui paraît être une loi universelle dans la nature. » C'est le genre de conclusion que les philosophes de cabinet n'avancent pas volontiers, d'autant qu'ils ne sont guère en position d'en vérifier le bien-fondé.

Quel savant reste sans dettes ?

On se convaincra que Leroy, de moult manières, a fait mieux que compiler des textes empruntés à d'autres. Ainsi, son approche du répertoire comportemental des animaux et de leur organisation sociale est comparative, à l'instar des recherches qui ont fondé l'éthologie moderne : comment justifier par des faits les différences que l'on relève entre des espèces proches ? Leroy compare loup et renard, cerf et chevreuil, ou encore carnivores et herbivores en se référant aux contraintes de l'environnement, aux nécessités vitales, sociales, etc. À la même époque, Buffon accommodait bien plus prosaïquement – expliquer serait trop dire – les divergences de mode de vie entre espèces apparentées. Ainsi quand il compare le chevreuil au cerf : ce dernier est donné pour « l'un de ces animaux innocents, doux et tranquilles, qui ne semblent être faits que pour embellir, animer la solitude des forêts, et occuper loin de nous les retraites paisibles de ces jardins de la nature », aussi doit-il, « comme le plus noble des habitants des bois, [occuper] dans les forêts les lieux ombragés ». Dès lors, si le chevreuil « se contente d'habiter sous des lambris plus bas, et se tient ordinairement dans le feuillage épais des plus jeunes taillis », c'est tout simplement parce qu'il est « d'une espèce inférieure ».

On n'en a pas moins minimisé la contribution théorique de Leroy, en faisant du lieutenant des chasses un simple épigone de Condillac. Il est vrai qu'il a beaucoup puisé dans le *Traité des sensations* (1754) et dans le *Traité des animaux* (1755). Condillac et Leroy étaient amis et se voyaient souvent. Certes, c'est à la suite de Condillac que Leroy

a pu prôner une approche concrète et directe de l'animal, en détracteur des purs philosophes « qui d'ordinaire aiment mieux une absurdité qu'ils imaginent qu'une vérité que tout le monde adopte ». Leroy a aussi emprunté à Condillac l'idée que l'étude des animaux peut éclairer celle de l'homme (et réciproquement), ou la théorie selon laquelle le besoin, l'habitude, le désir ou l'inquiétude tour à tour sont le moteur à la formation des idées chez les animaux, parce qu'un état de demi-sommeil gagne l'animal dont les besoins ont été satisfaits, contrairement à l'homme, que sa curiosité insatiable entretient en alerte constante. Leroy cependant s'est démarqué de Condillac sur d'autres points. Ainsi, quand ce dernier déclare que le nombre des sens et des besoins suffit à donner la mesure de l'intelligence d'une espèce, Leroy imagine d'autres déterminants: les obstacles que l'animal doit surmonter pour survivre, le nombre et l'intensité des rapports qu'il entretient avec les objets qui l'entourent, etc. Cette notion d'obstacles à vaincre est directement liée à celle de la perfectibilité des comportements chez l'animal, dont Leroy fait un bien plus grand cas que Condillac. Leroy se risque aussi, à la différence de son ami, à postuler une langue articulée rudimentaire chez certains animaux.

Pareillement, il se trouve chez Leroy des emprunts, bien compréhensibles, à son ami Helvétius. Après de ce dernier, Leroy s'est instruit du rôle du plaisir et de la douleur dans les actions, et de l'amour de soi naturel à tout être sensible. Mais leurs conceptions respectives de l'animal divergeaient fondamentalement: « Ce qui pour Helvétius distingue avant tout les animaux de l'homme, c'est leur seule conformation physique. Pour Leroy, au contraire, c'est plutôt l'absence d'une "société proprement dite", qui fait qu'ils ignorent le loisir, les passions factices et l'ennui, dont résultent les progrès de l'esprit humain », souligne Elizabeth Anderson.

Leroy, en accordant des degrés d'intelligence aux animaux, n'a-t-il rien fait de mieux que projeter sur ceux-ci une psychologie tout humaine, ce qu'on lui a également reproché – l'« infamant péché » d'anthropomorphisme dont on doutera toutefois que nous soyons quittes de nos jours, où le vocabulaire qui sert à traduire le vivant

emprunte beaucoup à l'économie, sinon au libéralisme politique. Morale, tendresse, amour, affection sont assurément des termes de peu d'objectivité, s'agissant des bêtes, délicats à manier comme a fortiori l'avarice, que Leroy attribuait aux animaux qui constituent des réserves saisonnières en excès, ou ce « sens de la propriété » – foncière – qu'il a perçu dans la « république des lapins ». Sur ce dernier point pourtant, on saluera une reconnaissance plutôt rare à l'époque d'une territorialité animale véritable, composante fondamentale du comportement qui devait susciter de nombreuses études... près de deux siècles plus tard ! De même, Leroy évoquant la « coquetterie » chez la louve peut sembler égaré par un anthropomorphisme naïf : le naturaliste-philosophe n'en a pas moins entrevu une manifestation de cette « sélection sexuelle » que Darwin devait ériger en principe. Darwin a de fait insisté sur le rôle souvent déterminant de la femelle dans la reproduction, par le choix qu'elle opère et impose parmi les mâles prétendants – ceux-ci rivalisent pour être choisis, « sélectionnés », en jouant par exemple de leur endurance à vocaliser, de la taille de leurs ornements, de la vivacité de leurs couleurs et de leur force physique à l'occasion. Cette voie de pression sélective n'a été vraiment admise par les zoologues que tardivement, dans le dernier quart du xx^e siècle.

Une lucidité systémique

On trouvera chez Leroy quelques autres souffles plutôt modernes, à commencer peut-être par cette pratique de compilateur qu'on lui a reprochée alors même qu'il n'est pas resté lui-même sans observer. Comment l'éthologie a-t-elle pris son essor sinon en replaçant la problématique du comportement animal dans un ensemble de connaissances plus vaste que les seules spécialités et recherches de ses initiateurs ? Ce fut le mérite de Niko Tinbergen en particulier que de compiler, précisément, des travaux d'horizons divers et de baliser ainsi un véritable programme éthologique, en sériant les questions fondamentales qu'il devrait traiter – les causes internes et externes des comportements, leur développement, leur fonction dans la survie, leur histoire évolutive. Ce programme en appelait à la physiologie nerveuse

et hormonale, à la génétique, à l'écologie, à la paléontologie, etc. Peu importe finalement ce que Leroy a emprunté, et à qui. L'essentiel n'est-il pas qu'il ait su – certes, avec moins d'ordre que Tinbergen – dégager aussi lucidement que le permettaient les connaissances de son temps les multiples champs d'intérêt qui s'imposent à quiconque veut explorer et comprendre les conduites animales ?

Leroy a ainsi établi cette distinction primordiale entre ce qui, dans le comportement de l'animal, tient à l'*organisation* – l'être physique, spécifique – et ce qui procède de l'*apprentissage* et de la *réflexion*. « Ce qui appartient proprement à l'instinct, écrit-il, dépend entièrement de l'organisation : ainsi, c'est par instinct que le cerf broute l'herbe, et que le renard se nourrit de chair. Mais ce n'est pas à l'instinct, c'est à la faculté de sentir et à ses effets qu'appartiennent les moyens que ces animaux emploient pour satisfaire les besoins de leur appétit naturel. L'instinct détermine l'objet du désir, le désir donne l'attention, l'attention fait remarquer les circonstances, et grave les faits dans la mémoire ; la mémoire des faits donne l'expérience, l'expérience indique les moyens. Si les moyens ont quelque succès, ils constituent la science ; s'ils n'en ont pas, ils produisent la réflexion, qui combine de nouveaux faits et enfante de nouveaux moyens. » Le rapport entre l'instinct et l'intelligence a préoccupé Leroy plus que toute autre question tout au long de ses *Lettres*. Contre les mécanistes, il s'est attaché à démontrer qu'on ne peut expliquer entièrement le comportement des animaux par un instinct aveugle. Ainsi, citant les chiens de chasse qui écoutent la voix du chasseur et se laissent guider par ses mouvements, il est venu à cette conclusion qu'une expérience répétée leur avait appris que la docilité les conduirait plus sûrement à la proie. « Il est impossible de rapporter au pur instinct, c'est-à-dire à une impulsion aveugle et sans réflexion, ces actions des bêtes, dans lesquelles leur instinct est en quelque sorte dénaturé », a-t-il insisté. Pour distinguer entre ce qui relève du pur instinct et ce qui relève de l'expérience, Leroy a eu l'idée d'une méthode, qu'il n'a pas utilisée cependant. Son principe, simple, est de placer l'animal dans l'erreur, ou de « chercher à l'observer dans toutes les circonstances qui peuvent

mettre des obstacles à la satisfaction de ses besoins [...] et le forcer à inventer de nouveaux moyens » – méthode qui fait directement écho à une divergence qu'on a vue entre Leroy et Condillac. Cette méthode, l'entomologiste Jean-Henri Fabre (1823-1915) en a largement joué. Récemment le philosophe Daniel Dennet l'a relancée sous le nom de « méthode Sherlock Holmes » comme un moyen d'accès à la pensée consciente des animaux.

L'instinct et l'appris : une controverse de vingt-cinq siècles

Il est étrange que plusieurs naturalistes du XIX^e siècle, qui ont cité Leroy, lui aient reproché, à l'instar de Georges Cuvier, de confondre l'instinct et l'intelligence. En sus des extraits de l'œuvre de Leroy déjà produits ici, qui montrent que cette critique est infondée, on peut préciser que, chez Leroy, instinct et intelligence sont mentionnés le plus souvent en combinaisons, formant des enchaînements de causes et d'effets menant à des comportements appropriés. C'est donc que Leroy les tenait clairement pour deux choses différentes, et son objectif était de démêler ce qui revenait à l'un et à l'autre. Chez un cerf par exemple, « être effrayé du bruit des chiens et essayer d'y échapper c'est pur effet de l'instinct », a-t-il écrit. Mais la direction que le cerf donne à sa fuite, sa manière de la compliquer et de la raisonner, étaient pour lui l'effet d'un principe intelligent. Le cerf a cette réputation en effet d'user de ruses élaborées pour échapper à ses poursuivants : revenir sur ses voies puis s'en éloigner en quelques sauts, se joindre à une harde puis la quitter, etc. Ces actions, Leroy les attribuait à une réflexion consciente, car, dit-il, le cerf a remarqué que ce sont ses traces que suivent les chiens.

Des exemples tels que celui-ci ont valu à Leroy la critique de trop accorder aux animaux en termes de pensée consciente. Certes, quiconque entend s'en tenir aux hypothèses minimales peut aujourd'hui se passer d'en appeler à une capacité de réflexion chez le cerf, en empruntant aux behavioristes une explication par un simple « conditionnement opérant » : sans le savoir, le cerf aura « appris » que le retour sur ses voies éloigne le danger, cette réponse se trou-

vant renforcée par ses conséquences positives. Il n'empêche qu'aujourd'hui, dans un contexte scientifique bien différent de celui de Leroy, des éthologistes se penchent sur les cas de tromperie entre animaux – entre proie et prédateur, entre congénères – pour tenter d'accéder à des intentions et à une pensée consciente non humaines. C'est dire que nul n'a conclu d'arguments définitifs, ni au XIX^e siècle ni au XX^e, ce débat tenu entre les extrêmes de l'automatisme instinctif et de la conscience intelligente, et qui envisage – ou conteste – leurs relations réciproques via des processus d'apprentissage. Le philosophe Herbert Spencer (1820-1903), par exemple, a pu défendre l'idée que l'instinct peut s'élever par degrés jusqu'à l'intelligence, dans le même temps où un Darwin lamarckien posait l'hypothèse inverse que des actions apprises, suffisamment répétées, pouvaient devenir héréditaires, et donc instinctives. Alfred Russell Wallace (1823-1913) – l'autre découvreur de l'évolution par voie de sélection naturelle, éclipsé par Darwin – affichait également son scepticisme quant à « l'accomplissement par un animal d'actes complexes absolument sans instruction ni connaissance acquise préalablement », fustigeant des assertions qu'il jugeait non prouvées sur l'instinct : « Je refuse d'accepter la théorie de l'instinct dans tous les cas où l'on n'a pas d'abord épuisé tous les autres moyens possibles d'explication » – Wallace faisait beaucoup de cas de l'apprentissage par imitation.

Dans son essai classique *Sur la formation du concept d'instinct*, Konrad Lorenz a posé cette exigence que l'éthologie s'en tienne, pour fonder une théorie de l'instinct, à des « actes instinctifs purs » définis comme les « coordinations motrices innées », et elles seulement. Pour ce père de l'éthologie, ces coordinations étaient en général « aveugles », c'est-à-dire sans but défini. Il fallait des éléments appris s'associant dans une chaîne causale aux éléments instinctifs pour apporter au comportement une orientation, une finalité. Fort de sa définition très stricte, Lorenz a insisté sur l'erreur qu'il y a à croire que l'acte instinctif peut être modifié par l'expérience. Citant le cas plusieurs fois rapporté par Leroy de l'oiseau expérimenté qui construit son nid mieux qu'un jeune – observation que Leroy érige en preuve

de l'amélioration de l'acte instinctif par l'expérience –, Lorenz a préféré mettre en avant la condition physique de l'animal, généralement meilleure après la première parade, qui permet que les coordinations motrices innées soient exécutées plus complètement.

Leroy, quand il écrivait que « ce qui appartient proprement à l'instinct dépend entièrement de l'organisation », engageait à un discernement certes moins techniquement établi, mais comparable à celui de Konrad Lorenz. Le désaccord entre les deux sur la perfectibilité chez les oiseaux nidificateurs, moins qu'une faiblesse de Leroy, doit illustrer combien les actes finalisés, lorsqu'ils enchaînent des coordinations motrices innées et des éléments comportementaux appris, le font de manière suffisamment complexe pour qu'il ne soit pas donné au premier regard de les décomposer à coup sûr. Par ses vues plutôt larges sur la question « de l'inné et de l'acquis », Leroy a su bien mieux que d'autres traverser ce débat aussi vieux que la science et qui a resurgi d'ailleurs à la barbe de Lorenz dans les années 1950. Les éthologistes, centrés sur la notion d'instinct, furent alors attaqués très brutalement par les psychologues béhavioristes pour qui l'essentiel des comportements animaux résultaient d'apprentissages. Cette escarmouche s'est rapidement apaisée, chacun convenant que le « camp » adverse détenait une part de vérité...

Leroy, un homme d'intuition

Leroy a été parmi les premiers à saisir combien les capacités sensorielles d'une espèce sont déterminantes pour ses conduites – et combien ces conduites nous restent largement mystérieuses à défaut de bien connaître les « fenêtres » de l'animal sur le monde, ce qu'aucun éthologiste moderne ne contredira. Leroy a également esquissé des chapitres de l'éthologie et de la psychologie expérimentale en distinguant entre les réflexes simples et les états plus complexes de motivation en attente d'un stimulus déterminé, ou en considérant différentes formes d'apprentissage – par essai-erreur, par association, etc. –, anticipant ainsi sur les expériences de conditionnement. Son intuition que certaines actions chez l'animal sont probables plutôt que

déterminées portait en germe l'éthologie quantitative, préalable à des questionnements plus élaborés, notamment sur les différences inter-individuelles dans les comportements. Contre les philosophes cartésiens, pour qui tous les représentants d'une même espèce étaient identiques, avec leur lot de conduites automatiques et immuables, Leroy a pu souligner que cette uniformité « n'est qu'apparente et [que] l'habitude de voir la fait disparaître aux yeux exercés » ; il avait de même, on l'a vu, fortement nuancé l'idée d'automatismes tous azimuts : « Lorsque vous aurez suivi un grand nombre d'individus dans des espèces différentes, écrivait Leroy, que vous aurez reconnu les progrès de l'éducation dont ils sont susceptibles, en raison de leur conformation, de leurs appétits naturels, des circonstances dans lesquelles ils se trouvent ; lorsque vous les aurez vus, se traînant sur les pas de l'expérience, ne devoir qu'à des méprises répétées et à l'instruction qui en résulte la prétendue sûreté de leur instinct, il est impossible, ce me semble, de ne pas rejeter bien loin toute idée d'automatisme. » Leroy, en soulignant ici que les animaux peuvent se tromper de comportement, mal juger de l'action à accomplir, a introduit l'idée d'une faillibilité biologique diamétralement opposée à celle de perfection divine, en faveur à son époque – et au-delà ! Cette conception erronée d'organismes adaptés « à la perfection » a resurgi récemment avec certains sociobiologistes naïfs, qui ont dû revoir leurs assertions : les adaptations chez les organismes ne sont pas « parfaites », mais sont les meilleures, ou les moins mauvaises, entre toutes celles qui leur sont possibles – nuance. S'agissant enfin de choix comportementaux (on dit aujourd'hui « stratégies »), Leroy a montré une belle prescience quand, distinguant entre animaux solitaires, juste sociables et sociaux vrais, il s'est interrogé sur les coûts et les bénéfices de la vie sociale, et aussi sur les vertus de l'altruisme : questions assurément modernes, désormais pesées à l'aune des calories gagnées ou perdues, ou des gènes passés à une postérité.

Certes, Leroy s'est fourvoyé en plus d'une occasion. Son hypothèse que certains animaux usent d'un langage articulé, à nous incompréhensible dans la même mesure qu'une langue étrangère, est excessive,

bien que la richesse de nuances significatives dans la communication de nombreux animaux soit un fait établi. Et lorsque Leroy affirme que « les bêtes comptent, cela est certain », il prend une avance que la science expérimentale n'a toujours pas comblée de l'amorce d'une preuve – distinguer entre quelques quantités est autre que l'art de compter. Leroy a postulé aussi que les migrations chez les oiseaux sont apprises : si les migrateurs se forgent sans nul doute une expérience à force de voyages, d'ingénieuses recherches leur trouvent aujourd'hui des impulsions génétiques. À considérer toutefois la complexité des comportements animaux, et la faiblesse des instruments dont on disposait au temps de Leroy pour les analyser, on ne peut qu'apprécier, répétons-le, la façon dont le lieutenant des chasses a suggéré – certes en passant – des champs d'investigations futures. Sans disposer de connaissances, alors pratiquement inexistantes, en physiologie, Leroy laisse entrevoir l'endocrinologie (étude des hormones) quand il souligne chez l'oiselle « la révolution que doit naturellement faire [en elle] l'état de gestation », ou encore la neurobiologie (étude du système nerveux) quand il regrette l'ignorance d'alors quant à « ce qui produit la sensation dans nous-mêmes et dans tous les êtres animés ». Nul savoir génétique non plus pour instruire Leroy sur ces « dispositions organiques » qui l'interpellent cependant, sur cette « organisation qui retient les espèces dans les bornes qui leur sont assignées ». Rien encore d'une vision transformiste, évolutionniste, et pourtant Leroy affiche, plusieurs décennies avant Jean-Baptiste de Monet dit Lamarck (1744-1829), des velléités de lamarckisme, à imaginer que, au-delà de l'organisation et d'« inclinations à faire certaines choses », la reproduction doit transmettre aussi des qualités acquises, qui font progresser une espèce au fil du temps, parallèlement à la transmission de savoirs d'une génération à l'autre. On sait le sort que le darwinisme fit à cette idée de la transmission des caractères acquis, mais on oublie souvent que Darwin lui-même ne pensait pas différemment de Lamarck ou de Leroy s'agissant de l'hypothèse que des « habitudes acquises » soient transmises lors de la génération.

Pour conclure: ne rien exclure...

Au-delà de l'intérêt historique de l'œuvre de Leroy et de quelques-unes des intuitions qu'on y trouve (occasions manquées de progresser plus tôt pour l'histoire naturelle?), les modernes scrutateurs des comportements ne devraient pas manquer d'apprécier une habileté certaine chez l'auteur des *Lettres* à faire jouer ensemble des savoirs d'horizons divers comme l'ont fait, cent cinquante ans plus tard, Konrad Lorenz et Niko Tinbergen empruntant aux physiologistes, aux paléontologues, aux écologues, etc., pour développer l'éthologie. Cette largeur de vue, qui fait des comportements l'émanation de systèmes complexes – les organismes, leurs collectivités –, qu'il faut débrouiller en jouant de plusieurs disciplines, est un trait essentiel de l'éthologie, et devrait l'être pour l'ensemble des sciences occupées de comportement. Il est bien à propos de le rappeler, à l'heure où ces sciences sont affectées, sous le règne du gène et du neurone tout-puissants, de quelques velléités réductionnistes. Autre réductionnisme, le « purisme méthodologique » qui a valu l'oubli au « subjectiviste » Leroy au début du xx^e siècle a dû être tempéré. Tant les impasses physiologistes ou behavioristes – passés quelques résultats intéressants sur l'apprentissage – que certaines lacunes de l'éthologie ont pu mener un zoologue aussi éminent que Donald R. Griffin (1915-2003) – le découvreur de l'écholocation chez les chauves-souris – à militer durablement, dès les années 1970, pour que soit réintroduite la subjectivité animale dans les schémas interprétatifs. Quand bien même cette croisade a rencontré des échos... contrastés, elle permet de souligner ici, simplement, que la vieille question de la subjectivité animale – à l'instar de cette autre qu'on a vu, de l'inné et de l'acquis – n'a jamais été réglée de manière décisive: absence de preuve n'est pas preuve d'absence.

Restons-en là: on l'aura compris, les raisons ne manquent pas de redécouvrir l'œuvre de Charles-Georges Leroy, dans le texte et entre les lignes.

LETTRES
SUR
LES ANIMAUX

PAR

GEORGES LEROY

Lieutenant des chasses du parc de Versailles

—
QUATRIÈME ÉDITION PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

PAR

LE DOCTEUR ROBINET



PARIS
POULET-MALASSIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

97, RUE RICHELIEU, 97

—
1862